

Tchad : deux départements déclarés "zone de guerre"

Jonas OSSOMBEY (sources : AFP)
Libreville/Gabon

La situation sécuritaire devient préoccupante de jour en jour. Deux des cinq départements de la province du Lac, au Tchad, ont été déclarés "zone de guerre" par les autorités qui promettent une "riposte foudroyante" après la mort de 98 soldats tchadiens dans une attaque du groupe jihadiste Boko Haram lundi. "Les départements de Fouli et de Kaya, dans la province du Lac sont déclarés +Zone de guerre+", selon un décret signé jeudi par le président Idriss Déby Itno.

Le Conseil des ministres a adopté vendredi l'état d'urgence dans ces deux départements, situés à la frontière avec le Niger et le Nigeria. Cette disposition accorde notamment aux autorités militaires et administratives le droit d'interdire la circulation ou d'ordonner des perquisitions à domicile de jour comme de nuit.

L'armée tchadienne, considérée comme l'une des plus efficaces en Afrique, a subi un rude coup avec la perte en une journée de 98 soldats, lors d'une attaque de Boko Haram à Bohoma, dans le département de Fouli. Le président Déby s'est immédiatement rendu sur les lieux, où il a promis à la télévision nationale une "riposte foudroyante".

L'insurrection de Boko Haram est née en 2009 au Nigeria, avant de se propager au Cameroun, au Niger et plus tard, en 2015, au Tchad. Depuis cette date, ces pays luttent contre ces jihadistes au sein de la Force multinationale mixte (FMM), une coalition régionale engagée autour du lac Tchad avec l'aide de comités de vigilance composés d'habitants.

Après un affaiblissement du groupe jihadiste, aujourd'hui divisé en plusieurs factions, les attaques se sont intensifiées en 2019. Cette détérioration a conduit le Tchad, en janvier 2020, à redéployer 1 200 de ses soldats au sein de la FMM, du Nigeria au côté tchadien du Lac, où plusieurs attaques meurtrières avaient été rapportées.

Pour expliquer la défaite de Bohoma, un officier supérieur a affirmé à l'AFP sous le couvert de l'anonymat que la garnison avait été affaiblie par l'envoi d'un bataillon sur un terrain extérieur. Le Tchad a promis ces derniers mois d'envoyer 480 soldats dans la "zone des trois frontières", aux confins du Mali, du Burkina Faso et du Niger, pour y lutter contre les groupes jihadistes.

L'envoi par le Tchad de troupes hors de ses frontières, en échange de financements, commence à agacer une partie de la société civile qui s'inquiète de la multiplication des attaques dans le Lac.



Le président Deby et les chefs militaires

Le Conseil des ministres a adopté vendredi l'état d'urgence dans ces deux départements, situés à la frontière avec le Niger et le Nigeria.

ANNONCES LÉGALES

LIQUIDATION DES BIENS DE LA S.A. SAFARI GABON

Conformément aux dispositions des articles 25 à 29, de l'Acte Uniforme OHADA portant Organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif, Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Libreville en sa chambre commerciale a rendu le 11 janvier 2020, un jugement de Liquidation des biens de la S.A. SAFARI GABON, dont le siège social est à Libreville, sis au centre-ville de Libreville, RCCM RG LBV 2001 B 00494 NIF, et a nommé en qualité de Liquidateur des biens, le Docteur Jean Silvio KOUMBA. En ses articles 36, 37 et 78 de l'Acte Uniforme OHADA portant Organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif, les créanciers sont invités, à produire dans un délai de 15 jours x 2, à compter de la date de parution de la présente publicité, et sous peine de forclusion, auprès du Liquidateur Jean Silvio KOUMBA, Syndic Judiciaire, Cabinet JSK CONSEILS & Associés B.P. 313 Libreville Gabon, Email : silkoumba@yahoo.fr sis au 3ème étage de l'Immeuble de l'Indépendance 76, bord de mer à côté de l'Agence Air France Libreville. Les créances de plus d'UN MILLION de F.CFA devront être certifiées sincères et véritables par un Commissaire aux comptes ou à défaut un Expert-Comptable, agréé CEMAC. Les créanciers résidant à l'étranger devront désigner un représentant au Gabon et y faire élection de domicile. Pour extrait conformément au Jugement de Liquidation des biens, prononcé le 11 janvier 2020. Le Greffier en Chef 12768

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

12651 — Vend terrain à Glass sur goudron 1.100m2. Démarcheur. s.abstenir.062029897.

12752 — Vd Terr 1000m2, 1er

campement bien situé 55M à Déb T.F 074 00 38 04

12769 — Vd vla 4ch bord.goud avc doc ANUTTC à 45 M. à Bel air. 062625529

AVIS DE DÉCÈS



Le Sénateur Josué MBADINDA MBADINDA, Madame et enfants, leurs frères et sœurs, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère et neveu Gilles Valéry MBADINDA, survenu le 22 mars 2020 à l'âge de 32 ans au village ALLHONA 1 (Lac Ezanga) près de Lambaréné, des suites d'une maladie.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. 12760



Le clan Essamesseul et alliés, les familles de feu MBIE OSSOUMA Samuel, feu BINGOH BI OSSOUMA Jean Pierre, feu ANGOME OSSOUMA Jean Blaise ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Makokou et Endoum, le décès survenu au CHU d'Akanda, le 21 mars 2020, de leur petite-fille et fille MENDOUME NDONG Hathéna Copine. Le programme des obsèques est fixé pour le Mardi 31 mars 2020 : Sortie du corps de CASEP-GA en matinée et Inhumation au Cimetière d'IGOUMIE ; suivie d'un Conseil de famille au domicile familial sis à Owendo, Derrière la Pédiatrie. 12764



LES CLANS FUMU TSI MBATSI, DIBAMBA, MUSSANDA, DIKANDA ET MITSIMBA.

MM ET MMES FUBU DUVELU JEAN, NZAWU MULOMBE ALBERT, NZAMBA DUVELU AUGUSTE, MULUNGU JACQUES, KUMBA KOMBILA CHARLOTTE PEVEVE, GENERAL IBABA ALAIN GIBRIL ONT LA PROFONDE DOULEUR D'ANNONCER AUX PARENTS, AMIS ET CONNAISSANCES DE FRANCE, SUEDE, MOUILA ET LIBREVILLE LE DECES BRUTAL DE LEUR PETIT-FILS, FILS, FRERE ET NEVEU, NZAMBA FUBU DUVELU AUBE CALLERONE, SURVENU A LIBREVILLE LE 21/03/2020 A 21H50. LE PROGRAMME DES OBSEQUES SERA COMMUNIQUE ULTERIEUREMENT. 12766



M. Georges Elie MONDJO MABADI et enfants portent à la connaissance des parents et amis de Libreville, Mouila, Tchibanga, Gamba, Oussoye, Mayumba, Moabi et Moukoko-Mbacka, le décès de leur épouse et mère PANGO Léa Brigitte, survenu le jeudi 26 mars 2020 à l'HIAOBO des suites d'un malaise. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 12771



Monsieur Alain Eyene Ndong, ancien maire adjoint du 2e arrondissement de Libreville et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents et connaissances de Medouneu, Akok (Komo-Mondah), Libreville, Côte-d'Ivoire et Italie, le décès de leur mère, grand-mère, tante et belle-mère, JEANNE ASSANG, épouse JEAN-MARIE NDONG MBENG, survenu le 22 mars 2020 à la clinique Dr Biyoghé. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement. 12776

Le Directeur de l'Institut de Cancérologie de Libreville informe parents, amis et connaissances du décès de Mademoiselle PAMBOU NGOMA Ashantie, survenu ce samedi 20 mars 2020 à Libreville. A cet effet, il demande aux membres de sa famille de se rapprocher de son secrétariat. 12702

CONDOLÉANCES

B.I.C.I.G.



Le Président du Conseil d'Administration, la Direction Générale et l'ensemble du Personnel de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon, très touchés par le décès survenu à Oyem le 07/03/2020 de Mme Germaine OWONE MENGUE, mère de leur collaboratrice Mme MOUTSINGA Rose Hortense, présentent à cette dernière ainsi qu'à la famille éplorée, leurs condoléances et les assurent de leur soutien moral dans cette douloureuse épreuve. 12733

Le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, le Directeur Général adjoint, les Directeurs et l'ensemble du personnel de la Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA), très touchés par le décès survenu le 21 Mars à Port-Gentil, de Monsieur Saïdou MAKIMBA IGNANGA, employé retraité de la SOGARA, présentent à toute la famille, leurs sincères condoléances et l'assurent de leur soutien moral en cette pénible et douloureuse circonstance. P10086

SOGARA



Le Directeur Général de la Marine Marchande, le Directeur Général Adjoint, les Conseillers, les Directeurs, les Délégués Provinciaux, les Chefs de Services, les Chefs des Stations Maritimes et l'ensemble du personnel ayant appris avec consternation le décès survenu à Libreville le samedi 14 mars 2020 de Monsieur Emmanuel ZUE EDZANG, Directeur de la Flotte de Commerce de l'Équipement Naval et du Trafic Maritime (DFCENTM) à la Direction Générale de la Marine Marchande, présentent à toute la famille éprouvée leurs condoléances les plus attristées et l'assurent de leur soutien moral en cette douloureuse et pénible épreuve. 12738

DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE



Le Président Directeur Général, les Membres du Comité de Direction et l'ensemble du personnel du Groupe CECA-GADIS, particulièrement les employés de la Direction Générale à Libreville, très touchés par le décès survenu à Casablanca au Maroc le 23 Mars 2020 du Général d'Armée à la retraite Jean NTORI LONGHO, père de leur collaboratrice Doris Laure NTORI KANNI, présentent à cette dernière et à toute la famille éplorée, leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en ces moments pénibles et douloureux. 12743

GRUPE CECA-GADIS



Le Président Directeur Général, les Membres du Comité de Direction et l'ensemble du personnel du Groupe CECA-GADIS, particulièrement les employés de la Direction Générale à Libreville, très touchés par le décès survenu à Casablanca au Maroc le 23 Mars 2020 du Général d'Armée à la retraite Jean NTORI LONGHO, père de leur collaboratrice Doris Laure NTORI KANNI, présentent à cette dernière et à toute la famille éplorée, leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en ces moments pénibles et douloureux. 12743